



## ACTUALITÉS CNRS

### Prime Exceptionnelle du Pouvoir d'Achat (PEPA)

Créée pour soutenir les agents publics face à l'inflation, la prime exceptionnelle du pouvoir d'achat sera versée aux agents concernés sur la paye de novembre 2023.

La PEPA pour qui ?

Elle est soumise à 3 conditions cumulatives :

- avoir été recruté ou nommé par un employeur public avant le 1er janvier 2023
- être en poste au 30 juin 2023
- avoir perçu une rémunération brute inférieure ou égale à 39 000 € (3 250 € bruts/par mois maximum) entre le 1er juillet 2022 et le 30 juin 2023.

La PEPA, combien ?

Le montant est forfaitaire et varie entre 300 € et 800 €. Il est calculé en fonction de la rémunération brute perçue au titre de la période précitée.

Nous n'avons pas encore reçu la liste des personnes concernées, vous pouvez effectuer une simulation en consultant votre cumul de salaire en fin de bulletin de paie et [en consultant le site Internet dédié.](#)



### Eméritat

Il n'est plus possible de déposer des dossiers de candidatures pour la campagne 2025 (le dépôt des candidatures s'est terminé le 03 novembre 2023).

La décision finale du P-DG pour les candidatures 2023-2024 devrait être rendue durant le mois décembre 2023.



[amelie.teste@cnrs.fr](mailto:amelie.teste@cnrs.fr)

### Ouverture de la campagne des NOEMI et FSEP

Au CNRS, la mobilité prend la forme de campagnes qui rythment l'année. L'une appelée NOEMI (nouveaux emplois offerts à la mobilité interne) organisée deux fois par an, l'autre appelée FSEP (fonctions susceptibles d'être pourvues) organisée une fois par an.

A compter du **5 décembre et jusqu'au 16 janvier**, vous pourrez consulter l'ensemble des postes ouverts à la mobilité sur le [site mobilité interne du CNRS.](#)

A noter qu'un poste peut être retiré avant la date du 16 janvier si toutefois les candidatures reçues correspondent au besoin. Ainsi, nous vous invitons à vous connecter et postuler rapidement dès le 5 décembre !



[maeva.hocine@cnrs.fr](mailto:maeva.hocine@cnrs.fr)

## ACTUALITÉS DU SRH

### FOCUS sur le CET !

**La campagne pour alimenter le compte épargne temps (CET) 2023 est ouverte dans l'application Agate Tempo.**

**Vous n'avez pas de CET ? N'attendez pas le dernier jour pour ouvrir votre Compte Épargne Temps, ça prend 5 secondes sur ARIANE !**





**Du 1er novembre au 31 décembre 2023 :** Alimentation du CET et saisie possible des choix d'options (3 options possibles : Maintien de jours sous forme de congés ; indemnisation de jours ou transfert à la RAFFP.

**Du 1er au 31 janvier 2024 :** Saisie uniquement des choix d'options par les agents et validation de ces derniers par le SRH.

**1er février 2024 :** Clôture de la campagne

**Pour rappel, tout agent ayant un solde CET au 31 décembre 2023 de plus de 15 jours, devra impérativement exercer un droit d'options au plus tard le 31 janvier 2024.**

**Ce droit d'options devra être exercé même si l'agent n'a pas alimenté son CET en fin d'année 2023.**

**Nota bene : ce droit d'option n'est possible que si vous êtes en activité au 1er janvier 2024.**

**Si vous êtes agent contractuel**, les jours épargnés sur votre CET devront être utilisés sous forme de congés avant le terme de votre contrat. En effet, aucune indemnité ne sera versée par le CNRS en cas de non utilisation des jours épargnés à la date de cessation des fonctions.

**Si vous partez à la retraite en 2024**, si vous ne souhaitez pas consommer sous forme de congé vos jours excédant le seuil de 15 jours, vous devez impérativement solliciter leur indemnisation et/ou leur prise en compte au titre du régime RAFFP au cours de cette campagne 2023. A défaut, l'intégralité des jours acquis sur votre CET ne pourront être pris que sous forme de congés avant votre départ.

## Le séminaire du SRH !

Intelligence collective : le service RH a choisi de réaliser en équipe des recettes culinaires pour son séminaire de service 2023.

Au programme : challenge culinaire puis vote par un jury composé de Chefs et Managers ! Forts d'une bonne cohésion d'équipe dans la préparation du repas, les agents du service ont ensuite eu l'opportunité de déguster leurs réalisations et d'échanger autour de gestion des émotions.



*Welcome Back !*

Maeva PANEGOS est de retour ! Les agents du LAAS peuvent de nouveau la contacter : [maeva.panegos@cnrs.fr](mailto:maeva.panegos@cnrs.fr)

LE DÉPARTEMENT

# Save the Date

Cliquez sur les dates pour obtenir les liens des évènements et autres infos !

## **MOBILITE**

Campagne mobilité interne  
du CNRS  
**Du 5 décembre au 16  
janvier 2024**

## **CONCOURS INTERNES CNRS**

Campagne des concours  
internes  
**Du 22 janvier au 22 février  
2024**

## **SAISIE DES CHOIX D'OPTIONS**

Possible du **01/11/23 au  
31/12/23** puis du **01/01/24  
au 31/01/24**

## **WEBINAIRE CET**

Ouvert à tous les  
personnels !

**Le 24/11/2023 à 13H**

## **OUVERTURE DU CET**

Dès à présent !

## **ALIMENTATION DU CET**

**Du 01/11/23 au 31/12/23**

*Il est arrivé !*

Comme nous vous l'annonçons dans la newsletter d'octobre, le petit Uppy, âgé de deux mois effectue son premier jour à la délégation le 22 novembre !



En un clic !

**Vos  
contacts  
SRH**

**CNRS  
Pratique**

